Programme de Formation

Entretien d’accueil, d’orientation et de suivi : les fondamentaux

Organisation

Durée : 28 heures

Mode d’organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Infirmiers

Objectifs pédagogiques

Situer l'entretien d'accueil et d'orientation dans le cadre réglementaire et professionnel

Distinguer entretien d'accueil, d'orientation, et de suivi et entretien à visée thérapeutique

Appréhender l'entretien d'accueil et d'orientation, et l'entretien de suivi comme aide au diagnostic infirmier et support de décision partagée de l'orientation du patient

Discerner les contours du rôle, des devoirs, des atouts de l'infirmier dans le cadre de ces types d'entretiens

S'approprier la méthodologie de l'entretien d'accueil, d'orientation et de suivi

Adapter l'entretien suivant la symptomatologie du patient (ou personne accompagnée)

Évaluer la situation de façon systémique

Intégrer la formalisation des observations cliniques dans le dossier unique

Collaborer avec les autres acteurs du parcours dans la définition du projet thérapeutique partagé

Description

L'entretien d'accueil et d'orientation est un des outils majeurs des professionnels de santé. Il offre un cadre thérapeutique de première intention où le patient ou la personne prise en charge va pouvoir élaborer sa demande, exprimer ses affects, clarifier sa problématique pour faire émerger ses besoins de santé et formuler son projet de soins à moyen et long terme.

Analyser sa pratique et trouver des pistes d'amélioration

- Partage des différentes pratiques de l'entretien d'accueil et d'orientation existantes.
- La finalité et le but de l'entretien d'accueil et d'orientation.
- La gestion de la rencontre et les enjeux relationnels.
- La posture et le positionnement du professionnel.
- L'observation et l'écoute du discours (l es « critères attendus/recherchés » chez la personne accueillie).

Situer l'entretien d'accueil et d'évaluation dans le champ de compétence et de responsabilité des infirmiers

- Rappel du cadre juridique : Articles L. 4311-1 à L.4311-29 du code de la santé publique (profession IDE).
- L'entretien dans le cadre du rôle propre, entretien sur prescription médicale.
- Référentiel de compétences infirmières, recentrage sur les compétences 1 et 9 du référentiel de formation IDE.
- Responsabilités professionnelles (notion de secret professionnel et secret partagé).

Définir en quoi le premier entretien d'accueil et d'orientation peut être déterminant pour la personne et la suite de sa prise en charge

- La fonction de l'accueil, la conception de l'accueil et l'éthique.
- Le but et les objectifs du premier entretien d'accueil.
- Distinction entre l'entretien d'accueil et d'orientation et l'entretien à visée thérapeutique.
- Les principes et règles à respecter.
- Positionnement professionnel.
- L'information à donner au patient sur le but de l'entretien d'accueil et préciser ce qu'il n'est pas.

S'approprier une méthodologie commune pour l'entretien d'accueil et /ou d'orientation

- L'entretien d'accueil /orientation : Objectifs et finalités, Les principes et règles à respecter.
- La première observation : De l'accueil à la démarche clinique.
- Origine de la demande, analyse de la demande explicite et implicite, la symptomatologie, l'anamnèse et les antécédents personnels et familiaux, le contexte familial, social et professionnel.
- Les modes de défenses psychiques, les facteurs de risques et facteurs de protection.
- Le questionnement éthique.
- La place des aidants/famille dans l'entretien d'accueil.
- Le compte rendu de l'entretien d'accueil et d'évaluation comme support à la décision de l'orientation de la prise en charge en équipe pluri disciplinaire.

Situer l'entretien d'accueil et d'orientation dans un travail d'équipe pluridisciplinaire et le formaliser dans le dossier unique

- La collaboration de chacun dans le recueil de données pour finaliser le projet de soin dans le dossier unique.
- Le partage des informations.
- L'orientation et la prise de décision partagée, équipe soignante-patient.
- La synthèse des informations et leur traçabilité : Rédiger un compte-rendu d'entretien

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon trois axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.
- Jeux de rôles de simulation d'entretien

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)